Envoyé en préfecture le 23/11/2023
Reçu en préfecture le 23/11/2023
Publié le 23/11/2023
ID : 060-216002923-20231114-2023141102-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY

République Française

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Afférents au Conseil Municipal
11
En exercice
11
Qui ont pris part à la délibération
11
POUVOIR
0

DATE DE CONVOCATION	08/11/2023
DATE D'AFFICHAGE	08/11/2023

POUR	**11**
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Objet de la délibération

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

INDEMNITE AGENT RECENSEUR

Réf 2023141102

L'an deux mil vingt-trois et le 14 novembre à 19 heures 00, Le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.**

Présents : Serge JACQUET, Bruno VITRY, Fabienne LOFFET, Robert PILLET, Thierry GUILLOU, Frédéric MARQUIS Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, Martine LEFEBVRE François LOUIS.

Secrétaire de séance : Bruno VITRY

Monsieur le Maire informe son conseil municipal que le recensement de la population se fera du 18 janvier au 17 février 2024.

Monsieur le maire demande à son conseil municipal de

- Fixer le montant de la rémunération de l'agent recenseur sachant que la commune recevra une dotation de 863 €.
- Le montant sera inscrit au budget 2024

Le conseil municipal décide de reverser l'intégralité de la somme (salaire net) à l'agent recenseur.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Mairie de HALLOY 60210 OISE

Gilles BOYENVAL